

Sciences des organisations, Mention Action publique et régulations sociales, parcours Carrières administratives et grands concours. Finalité professionnelle.

RNCP20988 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340
Code(s) ROME	K1404, K1401, K1405, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris-Dauphine

<http://www.dauphine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Après réussite à un concours administratif le titulaire du master

- Participe à la définition et la conception des politiques des pouvoirs publics
- Diagnostique les problématiques de développement de politiques publiques
- Conçoit des stratégies de développement, réalise les budgets, les plans et programmes d'intervention
- Pilote et coordonne la mise en œuvre de politiques publiques en intégrant les dimensions européennes et internationales
- Coordonne les actions de l'Etat dans les services déconcentrés (en région, dans les départements) et les actions d'une collectivité
- Traduit, à l'échelle territoriale, du secteur ou d'un établissement, les orientations stratégiques
- Arbitre entre différentes propositions, fixe des objectifs et répartit les moyens humains, matériels et financiers
- Intègre les dimensions européennes et internationales dans la détermination des objectifs et des modalités de leur mise en œuvre ; organise le suivi opérationnel des activités
- Entretient des relations avec les partenaires économiques, sociaux et politiques
- Communique sur les politiques de son domaine de compétence (en interne et auprès des médias)
- Définit et met en œuvre des plans d'expérimentation
- Évalue les résultats et les performances des politiques publiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

- Savoir faire une recherche documentaire et utiliser les sources à bon escient, être capable d'en faire une synthèse tout en développant un esprit critique. Réaliser une veille environnementale dans son champ d'activité
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rédiger et présenter oralement un travail élaboré sur une problématique complexe

- Communiquer dans une langue étrangère et notamment en anglais
- Maîtriser les méthodes et outils informatiques et de communication usuels.

Compétences pré-professionnelles :

- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)
- Travailler en autonomie et en équipe, s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels
- Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation pour être force de proposition et de dialogue
- Coordonner et animer une équipe
- Développer son réseau professionnel

Compétences spécifiques :

- maîtrise des connaissances requises par les concours de niveau A et A + de la fonction publique : science politique et administrative (histoire et fonctionnement du système administratif et politique, contexte institutionnel, circuits de décision), affaires européennes, questions internationales, enjeux des politiques publiques, droit public, gestion publique, économie, règles de gestion comptable et budgétaire, réglementation sectorielle, langues, etc.
- maîtrise de la méthodologie des épreuves écrites (plan détaillé, dissertation, note de synthèse, étude de cas, commentaire de dossier, QRC) spécifiques aux concours administratifs et des épreuves orales
- capacité à mettre en regard acquis théoriques et enjeux propres aux institutions, aux secteurs d'activité et aux filières de métiers visés.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le master prépare les étudiants aux concours A et A + de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière (ENA, MAEE, INET, BdF, DH, DESSMS, EN3S, Ville de Paris, Sénat-Assemblée nationale, inspecteurs - finances publiques, DGCCRF, douanes, IRA, etc.)

Ce diplôme offre également à ceux qui n'auraient pas obtenu le concours de leur choix la possibilité de postuler à des emplois de contractuels dans le secteur public, auprès d'entreprises privées travaillant avec des collectivités ou des opérateurs publics et auprès de cabinets conseils spécialisés dans les prestations aux collectivités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois offerts par les trois fonctions publiques :

1/ fonction publique d'Etat centrale et déconcentrée : secrétaire général de ministère, cadre dirigeant ou cadre de direction d'administration centrale, cadre dirigeant ou cadre de direction d'un service territorial (préfectures, police, équipement, défense, protection judiciaire de la jeunesse, emploi, agriculture, culture, administration scolaire et universitaire...), responsable d'un opérateur de l'Etat, responsable ou cadre sectoriel (gestion de ressources humaines, financières ou matérielles), inspecteur, etc.

2/ fonction publique territoriale : directeur de collectivité, des services (région, département, commune, structure intercommunale) ou d'établissement public ; directeur d'un syndicat mixte ; directeur ou responsable des affaires générales, juridiques, financières, des ressources humaines ; responsable d'un pôle administratif ; responsable d'une politique sectorielle (développement territorial, environnement, urbanisme et aménagement, transports et déplacements, formation professionnelle, habitat et logement, culture, tourisme, affaires européennes et internationales, etc.)

3/ fonction publique hospitalière : directeur ou chef d'établissement, directeur de la logistique ou des affaires générales, spécialiste qualité / gestion des risques, cadre gestionnaire de pôle, responsable budgétaire et financier, etc.

Le diplôme offre également la possibilité de postuler à des emplois de contractuels dans le secteur public, des emplois au sein d'entreprises privées travaillant avec des collectivités ou opérateurs publics, ou au sein de cabinets conseils prestataires des collectivités.

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury composé de hauts fonctionnaires et d'universitaires :

Intervenants : 60 % de praticiens de la haute-fonction publique + 40 % d'universitaires

COMPOSITION DU JURY — VAE

Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.pca.dauphine.fr/fr.html>

<http://www.dauphine.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20988/>